



MOBILITÉ ET VOIRIE

La mobilité en actions

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, à l'échelle de ses 54 communes, construit sa politique de mobilité pour répondre aux enjeux du territoire et à ses spécificités selon 4 grands axes thématiques.

Un enjeu de solidarité pour réduire les fractures sociales et territoriales

Relier les grands ensembles / les quartiers politique de la ville et les zones de service, d'activité et d'emploi, franchir les déclivités entre la ville basse et le plateau, desservir les communes périurbaines et depuis peu les communes rurales du fait de l'extension du territoire ;

Un enjeu de développement économique et touristique

Desservir efficacement les zones d'emploi, accueillir les croisiéristes en

augmentation constante (370 000 attendus en 2020) mais également proposer des solutions de mobilité aux visiteurs sur notre territoire.

Un enjeu de transition énergétique et de qualité de l'air

proposer des solutions de mobilité alternatives à la voiture, notamment lors de pics de pollution où la gratuite est proposée aux usagers du réseau de bus, et engager la transition vers des motorisations zéro émissions.

Un enjeu de qualité du cadre de vie pour les habitants du territoire

Adapter l'offre de transport riche et diversifiée (tramway, funiculaire, bus, trains, vélos, transport à la demande,...) à l'évolution des modes de vie et la demande croissante de mobilité.

Adopté en 2012 pour 10 ans, le Plan de Déplacements Urbains vise à accompagner les besoins croissants en déplacement des personnes en leur proposant des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle plus attractives. L'objectif est de réduire de 10 % la part des déplacements en voiture entre 2012 et 2022.

En termes de projets, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole souhaite **mettre l'utilisateur au cœur de son approche** et lui proposer un **panel de**

solutions de mobilité complémentaires, lui offrant plus de confort et de praticité, des gains de temps dans les déplacements quotidiens, ainsi qu'un cadre de vie apaisé.

En complément de l'offre de transports en commun, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a engagé un **ambitieux « Plan vélo », doté d'un budget de 11 M€ sur 5 ans**. Il vise un maillage de pistes cyclables de 180 km en 2020 et le développement de services vélos visant à faciliter l'usage sécurisé du vélo pour les déplacements quotidiens et de loisir.

Par ailleurs, le territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, reconnu Territoire à énergie positive pour la croissance verte, vise la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air. Parmi les actions emblématiques, le **passage des flottes de véhicules à des énergies plus propres** est engagé avec l'acquisition de **3 bus électriques** en circulation depuis avril 2019, le déploiement d'un réseau de **32 bornes électriques** pour recharger son véhicule personnel. Par ailleurs, la communauté urbaine participe activement aux projets régionaux sur la **mobilité Hydrogène** avec comme première action l'installation d'une station hydrogène sur la commune d'Octeville-sur-Mer depuis décembre 2019.

Enfin, soucieuse de la qualité de service offerte à ses usagers, Le Havre Seine Métropole s'attache à mener des réflexions lui permettant de faire évoluer les modes de déplacements et faciliter ainsi les échanges entre les territoires.

C'est pourquoi, une étude relative à la mise en œuvre d'une troisième ligne de tramway est en cours. Rendez-vous vers la mi-2020 pour en savoir plus !

Autre réflexion : proposer une densification du territoire « de la ville vers la campagne » avec un réseau LiA plus performant !

